CONTRAT D'APPORT ASSOCIATIF (CAA)

QUEL EST SON OBJECTIF ?

Le Contrat d'Apport Associatif a pour objectif de renforcer les fonds propres d'associations d'utilité sociale qui créent ou pérennisent des emplois, par le développement d'activités à caractère économique.

Il s'agit d'un apport en fonds associatif avec droit de reprise, destiné à financer les investissements et/ou le besoin en fonds de roulement liés à la création ou au développement de l'association, à l'exception de tout frais de fonctionnement et / ou couverture de pertes d'exploitation passées ou futures.

QUELLE EST LA PROCÉDURE ?

Contactez votre référent sur votre territoire. Il vous indiquera les pièces à fournir.

Dans un second temps il vous proposera un RDV pour vous apporter son expertise et un accompagnement financier, en fonction de vos besoins et de votre demande.

Une fois le dossier monté, il est présenté en **Comité des Engagements**. Sous réserve de son accord, le financement est mis en place. Un suivi est assuré sur toute la durée du remboursement. Cela vous permet de bénéficier d'un point d'étape régulier avec un référent extérieur et compétent, qui peut aussi vous orienter vers d'autres solutions en fonction de vos besoins d'accompagnement et de financement.

CETTE ACTION EST SOUTENUE

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés
INVESTISSEMENT

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA
L'Europe s'engage en Bretagne
Avec le Fonds social européen

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toutes association de **l'économie sociale et solidaire** en **création ou développement**, quelque soit son activité (insertion, handicap, utilité sociale…).

QUELLES SONT SES CARACTÉRISTIQUES ?

- **Prêt participatif** de 5 000 € à 30 000 €.
- Remboursement trimestriel sur une durée de 2 à 5 ans.
- Différé de remboursement de 12 mois possible.
- Le contrat d'apport associatif n'est assorti d'aucun intérêt.
- L'outil doit être mobilisé avec un cofinancement.

VOS INTERLOCUTEURS EN BRETAGNE

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés
BRETAGNE - BREIZH

Dépt 22 : **Abdel BELARBI**
a.belarbi@franceactive-bretagne.bzh ; 06 36 07 49 32

Dépt 29 : **Johanna PESTOUR**
j.pestour@franceactive-bretagne.bzh ; 07 71 57 97 57

Dépt 35 : **Romain BOHUON**
r.bohuon@franceactive-bretagne.bzh ; 06 36 47 75 90

Servane LE PICARD
s.lepicard@franceactive-bretagne.bzh ; 07 50 01 96 72

Dépt 56 : **Solange SCHWARTZMANN**
s.schwartzmann@franceactive-bretagne.bzh ; 06 03 24 53 70

Emilie GLET
e.glet@franceactive-bretagne.bzh ; 07 71 24 75 01